

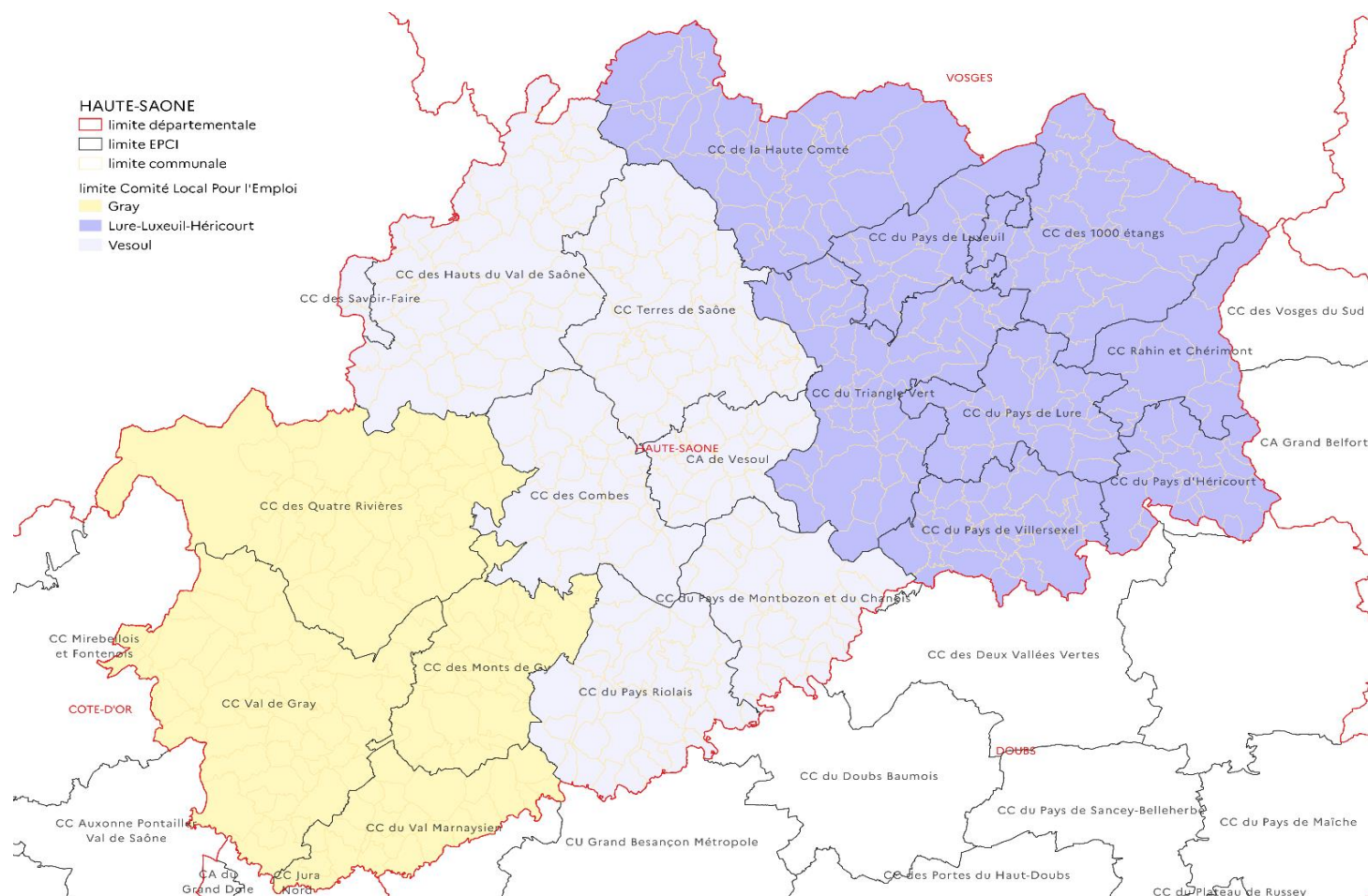
Indicateurs Statistiques Territoriaux

Comités Locaux Pour l'Emploi (CLPE) de la Haute-Saône

1er trimestre 2025

La loi pour le plein emploi a instauré une nouvelle gouvernance du réseau pour l'emploi, aux niveaux **national, régional, départemental** et **local**. Cette gouvernance renouvée a pour vocation d'assurer la coordination, coopération et co-construction entre les acteurs de l'emploi et de l'insertion. Les comités locaux pour l'emploi (CLPE) définissent les **stratégies locales de l'emploi** et les **traduisent de manière opérationnelle**. Ils organisent des **partenariats** au regard des **projets territoriaux**, en lien avec l'ensemble des collectivités territoriales et notamment les communes et intercommunalités. Le préfet de département arrête les limites géographiques des comités locaux institués au sein du département en fonction des caractéristiques de chaque territoire, en concertation avec le président du conseil régional et le président du conseil départemental.

Dans la Haute-Saône, la composition des CLPE est la suivante :



Directeur de la publication : Simon-Pierre Eury

Conception et réalisation : Service Études Statistiques Évaluation (SESE)

Direction Régionale de l'Économie, de l'Emploi, du Travail et des Solidarités (DREETS) de Bourgogne-Franche-Comté

5 place Jean Cornet - 25041 Besançon Cedex

www.bourgogne-franche-comte.dreets.gouv.fr

Pour toute demande d'information : dreets-bfc.statistiques@dreets.gouv.fr

Indicateurs statistiques territoriaux

Comité Local Pour l'Emploi (CLPE)

Gray

Inscrits à France Travail

Source : France Travail-Dares, STMT, traitements Dreets

	T1 2025	Part	Evol. par rapport au T4 2024	T1 2024
Gray				
Inscrits tenus de rechercher un emploi :				
Catégorie A (données cvs-cjo)	1 590	100 %	+15,2	+16,1
<25 ans	370	23 %	+54,2	+54,2
25-49 ans	770	48 %	+4,1	+6,9
50 ans et +	450	28 %	+9,8	+7,1
Hommes	820	52 %	+15,5	+15,5
Femmes	770	48 %	+14,9	+16,7
Catégories ABC (données cvs-cjo)	3 140	100 %	+5,4	+7,2
<25 ans	550	18 %	+27,9	+27,9
25-49 ans	1 670	53 %	+0,6	+3,1
50 ans et +	920	29 %	+2,2	+3,4
Hommes	1 480	47 %	+7,2	+10,4
Femmes	1 660	53 %	+3,1	+4,4
Inscrits depuis 1 an ou plus (DELD)	1 410	45 %	-1,4	+3,7
Inscrits non tenus de rechercher un emploi :				
Catégorie D (données cvs-cjo)	250		+25,0	+19,0
Catégorie E (données cvs-cjo)	160		+0,0	-11,1
Catégorie F (données brutes)	20		/	/
Catégorie G (données brutes)	220		/	/

En raison de la gestion des arrondis, les totaux peuvent très légèrement différer de la somme de leurs sous-totaux.

Avertissement :

A partir de janvier 2025, certaines personnes sont désormais systématiquement inscrites sur les listes de France Travail, en application de la loi pour le plein emploi du 18 décembre 2023, à savoir : les bénéficiaires du RSA et les jeunes à la recherche d'emploi suivis par les Missions Locales.

Une partie d'entre eux n'était pas inscrite à France Travail avant le 1er janvier 2025, ce qui a entraîné une hausse importante de nouveaux inscrits et donne l'impression que la situation du marché du travail se dégrade alors qu'elle a peu évolué dans certains territoires.

Avant le 1er janvier 2025, il n'y avait que cinq catégories d'inscrits : les personnes inscrites en catégories A, B ou C classées selon leur niveau d'activité, toutes tenues de rechercher un emploi. Les deux autres catégories (D et E) sont par exemple pour les personnes déjà en emploi, en formation ou en contrat aidé, non tenues d'effectuer des recherches actives.

Avec la réforme, deux nouvelles catégories sont créées, à savoir : la catégorie F pour les personnes en besoin d'un accompagnement social, et la catégorie G pour tous les bénéficiaires du RSA inscrits à France Travail en attente d'un accompagnement.

France Travail et les départements se donnent entre 2 à 3 ans pour recevoir et

orienter en parcours d'accompagnement tous les bénéficiaires du RSA qui n'étaient pas déjà inscrits sur les listes au 1er janvier 2025.

Catégories A, B, C, D, E, F et G : quelle différence ?

Cat. A : personne sans emploi, tenue d'accomplir des actes positifs de recherche d'emploi.

Cat. B : personne ayant exercé une activité réduite de 78 heures maximum par mois, tenue d'accomplir des actes positifs de recherche d'emploi.

Cat. C : personne ayant exercé une activité réduite de plus de 78 heures par mois, tenue d'accomplir des actes positifs de recherche d'emploi.

Cat. D : personne sans emploi, qui n'est pas immédiatement disponible, et qui n'est pas tenue d'accomplir des actes positifs de recherche d'emploi (demandeurs d'emploi en formation, en maladie, etc...).

Cat. E : personne en emploi, non tenue de faire des actes positifs de recherche d'emploi (créateurs d'entreprise, bénéficiaires de contrats aidés...).

Cat. F : personne en accompagnement social.

Cat. G : regroupe l'ensemble des bénéficiaires du RSA, en attente d'orientation, qui n'étaient pas inscrits avant le 1er janvier 2025.

Au 1er trimestre 2025

1 590 demandeurs d'emplois inscrits à France Travail sont sans emploi (catégorie A). Ce nombre augmente de 15,2 % sur un trimestre.

En incluant les demandeurs d'emploi en activité réduite, le nombre d'inscrits en catégories A, B, C affiche une hausse de 5,4 % par rapport au trimestre précédent.

Les inscrits de moins de 25 ans représentent 18 % des personnes en recherche active d'un emploi. Leur nombre croît de 27,9 % par rapport au trimestre précédent.

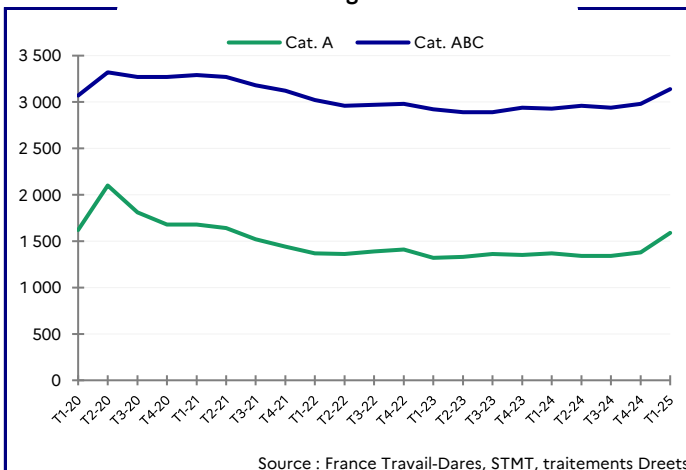
Les personnes de 25 à 49 ans constituent la majorité des demandeurs d'emploi, soit environ 53 % du total. Leur nombre croît de 0,6 % par rapport au trimestre précédent.

Les seniors (50 ans ou plus) représentent 29 % des demandeurs d'emploi. Leur nombre croît de 2,2 % par rapport au trimestre précédent.

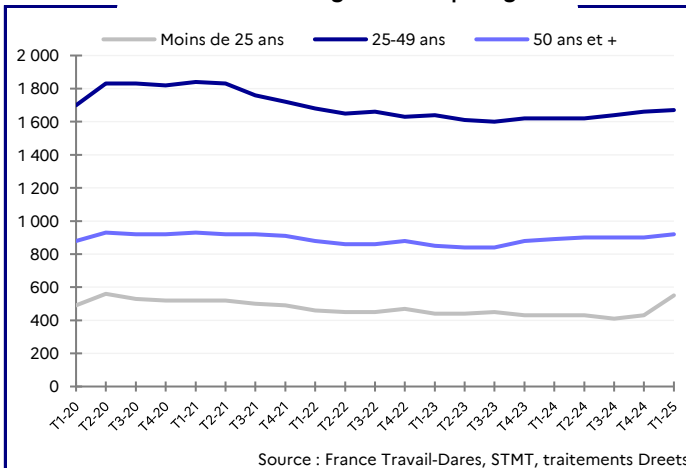
Les DELD forment 45 % de la demande d'emploi totale. Ce nombre baisse de 1,4 % par rapport au trimestre précédent.

Au sein des deux catégories nouvellement créées, 20 personnes sont inscrites en parcours social (catégorie F) et 220 personnes sont en attente d'une orientation par le service public de l'emploi (catégorie G).

Inscrits en catégories A et ABC



Inscrits en catégories ABC par âge



Pour en savoir plus : [Les inscrits à France Travail | DARES](#)

Indicateurs statistiques territoriaux

Comité Local Pour l'Emploi (CLPE)

Gray

Entrées dans les dispositifs

(données provisoires)

Sources : PEC : Dares, PACEA : I-Milo,

Apprentissage : Dares (SIA)

	T1 2025	Cumul 2025	Evol. (en %) cumul 25/cumul 24
Gray			
Contrats aidés (conventions initiales + avenants) :			
PEC	12	12	+9,1
Mesures d'accompagnement :			
PACEA	53	53	+8,2
CEJ	53	53	+1,9
Alternance (secteur privé) :			
Entrées en apprentissage (au 4T2024)	59	326	-6,9

QUELQUES DÉFINITIONS

PEC : le Parcours Emploi Compétences est un dispositif destiné aux personnes éloignées du marché du travail. Il combine emploi, formation et accompagnement pour favoriser l'insertion professionnelle durable. Les employeurs bénéficient d'aides financières pour embaucher des personnes dans ce cadre.

PACEA : le Parcours Contractualisé d'Accompagnement vers l'Emploi et l'Autonomie est un dispositif mis en place pour aider les jeunes de 16 à 25 ans en difficulté à s'insérer professionnellement et à gagner en autonomie

CEJ : le Contrat d'Engagement Jeune est un dispositif pour aider les jeunes de 16 à 25 ans qui ne sont ni étudiants, ni en formation, et qui rencontrent des difficultés d'accès à l'emploi durable.

Recours à l'intérim

Source : Dares, traitements DreetS - données brutes en moyenne trimestrielle

Volume de travail temporaire selon le regroupement en 5 grands secteurs

	T4 2024	T4 2023	T4 2022
Gray			
Equivalent emplois à temps plein	390	410	500
dont			
Agriculture	0	0	0
Industrie	250	240	320
Construction	40	50	50
Commerce	30	20	20
Services	70	100	110

Volume de travail temporaire (en ETP) par secteur d'activité en A38

Métallurgie et fab. de produits métalliques	80
Ind. agro-alimentaires	40
Construction	40
Act. de serv. adm. et de soutien	40
Fab. d'équipements électriques	30

Guide de lecture :

Au 4e trimestre, en moyenne :

Mesuré en équivalent temps plein, le volume de travail temporaire représente près de 390 emplois. La majorité des effectifs se trouve dans le secteur de l'industrie avec 250 emplois (ETP), représentant environ 64 % du total. Ce nombre augmente de 4 % en un an. Le secteur des services suit avec 70 emplois (ETP), soit environ 18 % du total. Le recours à l'intérim dans ce secteur baisse de 30 % sur un an. Selon la nomenclature A38, les deux principales activités regroupant le plus important volume de travail temporaire sont : métallurgie et fabrication de produits métalliques à l'exception des machines et des équipements (environ 80 ETP), fabrication de denrées alimentaires, de boissons et de produits à base de tabac (environ 40 ETP).

Recours à l'activité partielle (de droit commun et de longue durée)

Source : DGEFP, données provisoires au 14/03/2025

	T4 2024	T4 2023
Gray		
Demandes indemnisées		
Etablissements indemnisés, moyenne trimestrielle	s	s
Salariés indemnisés, moyenne trimestrielle	39	s
Heures indemnisées	3 774	s
Taux de consommation	25,9	s

s : secret statistique

Avertissement : un trimestre de recul est nécessaire pour disposer de données de consommation suffisamment consolidées. En raison d'une mise à jour en continu des informations, les données mensuelles sont encore modifiées à la marge après cette date.

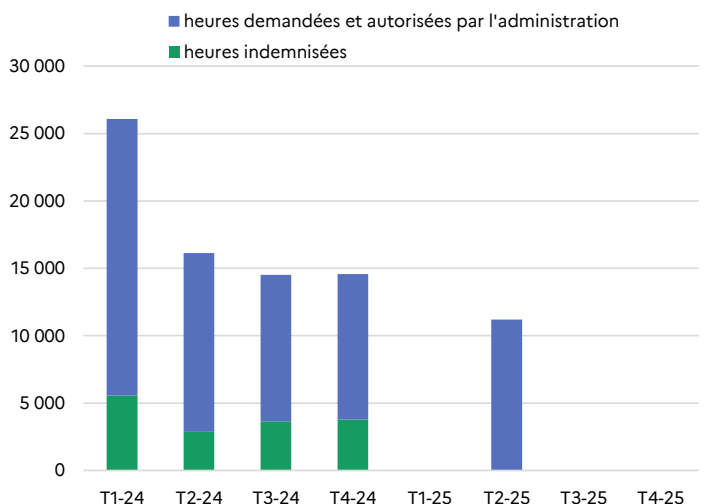
Guide de lecture :

Au 4e trimestre 2024, en moyenne :

39 salariés ont été placés au chômage partiel.

Le volume d'heures chômées au cours du trimestre représente 3 774 heures. Les établissements ont consommé 25,9 % du volume d'heures qui leur était autorisé.

Suivi de la consommation d'activité partielle - données provisoires



Gray

Embauches et départs

Champ : secteur privé hors agriculture, intérim et particuliers employeurs

Source : Dares, MMO

	T4 2024	T4 2023
Gray		
Embauches	1 691	1 745
Contrats signés		
dont		
CDD	1 425	1 493
CDI	266	252
Evol. CDD	-4,6 %	-1,6 %
Evol. CDI	+5,6 %	-11,6 %
Départs	1 695	1 795
Fins de CDD	1 335	1 417
dont CDD <1 mois	84 %	86 %
Ruptures de contrat	360	378
démissions	153	170
lic. économiques	6	11
fins période d'essai	53	58
retraite	32	24
rupture conventionnelle	46	36
lic. non économiques	62	67
autres	8	12

Guide de lecture :

Au 4e trimestre 2024

- Comment évolue le besoin en recrutement des établissements ?
1 691 contrats de travail (CDD, CDI) signés, soit 54 en moins par rapport à l'an dernier à la même période.
- Les embauches en CDI sont-elles plus fréquentes ?
Les embauches en CDI augmentent. La part des CDI s'élève à 16 % des recrutements contre 14 % à la même période en 2023.
- Combien de contrats sont arrivés à terme ? La part des contrats précaires augmente-t-elle ?
1 335 CDD sont arrivés à terme. Parmi ces fins de CDD, 84 % duraient moins d'un mois (86 % il y a un an à la même période).
- Le volume des ruptures de contrat de travail augmente-t-il ?
360 départs de salariés font suite à une rupture de contrat, soit 18 en moins par rapport à l'an dernier à la même période.
- Le choix de démissionner est-il plus fréquent ? Les départs non anticipés par les employeurs renforcent les tensions de recrutement.
Les départs faisant suite à une démission forment le premier motif de rupture de contrat de travail avec 43 % des ruptures. Par ailleurs, les départs à la retraite représentent 9 % des ruptures, les licenciements économiques 13 %.



Focus sur les jeunes

Embauches	Départs
397	350
Part des jeunes dans les embauches :	Part des jeunes dans les départs :
23 %	21 %
Part CDI	Part CDD <1 mois
18 %	77 %



Focus sur les seniors

Embauches	Départs
575	640
Part des seniors dans les embauches :	Part des seniors dans les départs :
34 %	38 %
Part CDI	Part CDD <1 mois
4 %	88 %

- Quelle est la part de jeunes parmi les embauches ? Signent-ils plus souvent un CDI qu'en moyenne tous âges confondus ?
Ils représentent 23 % des embauches et 21 % des départs. Parmi les jeunes nouvellement embauchés, 18 % ont signé un CDI.
- La part des emplois précaires occupés par les jeunes est-elle plus importante qu'en moyenne tous âges confondus ?
Parmi les jeunes ayant quittés leur entreprise 77 % occupaient un CDD inférieur à un mois.

Dynamique des secteurs entre 2023 et 2024

Champ : secteur privé hors agriculture, intérim et particuliers employeurs
données cumulées entre le 1er janvier et le 31 décembre

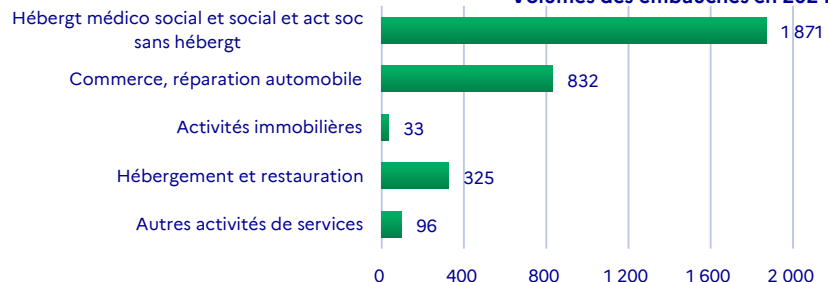
Source : Dares, MMO

Evolution des entrées et des sorties pour les 5 secteurs les plus actifs en termes de recrutement

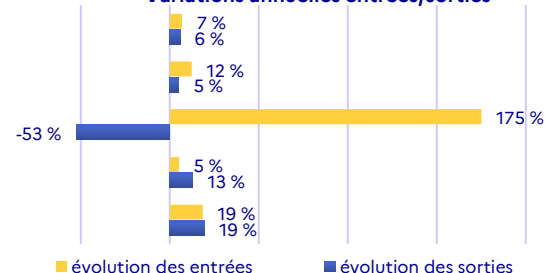
Guide de lecture

- Comment évoluent les mouvements de main d'œuvre au sein des secteurs les plus actifs en termes de recrutement ?
Le secteur "hébergement médico-social et social et action sociale sans hébergement" contribue le plus à l'évolution des recrutements. En 2024, les embauches dans le secteur progressent de 6,9 %. Dans le même temps, les départs de salariés augmentent de 5,8 %.

Volumes des embauches en 2024



Variations annuelles entrées/sorties

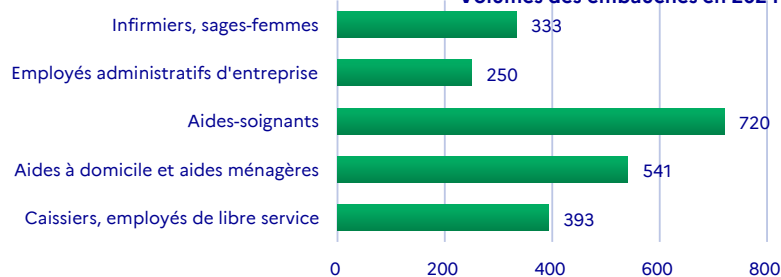


Evolution des entrées et des sorties dans les 5 familles professionnelles contribuant le plus aux nouvelles embauches

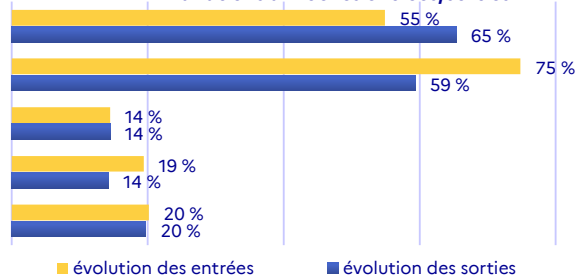
Guide de lecture

- Comment évoluent les mouvements de main d'œuvre au sein des métiers qui contribuent le plus aux nouvelles embauches ?
La famille de métiers "infirmiers, sages-femmes" contribuent le plus à l'évolution des recrutements. En 2024, les embauches pour ces métiers progressent de 54,9 %. Dans le même temps, les départs de salariés augmentent de 65,4 %.

Volumes des embauches en 2024



Variations annuelles entrées/sorties



Indicateurs Statistiques Territoriaux

Comité Local Pour l'Emploi (CLPE)

Gray

Démographie - Population active

Source : Insee, RP

Population totale

	2015	2021	Evol. 2021/2015	
			En valeur	En %
Gray	43 533	43 126	-407	-0,9
Haute-Saône	237 706	234 296	-3 410	-1,4
Région BFC	2 820 940	2 800 194	-20 746	-0,7

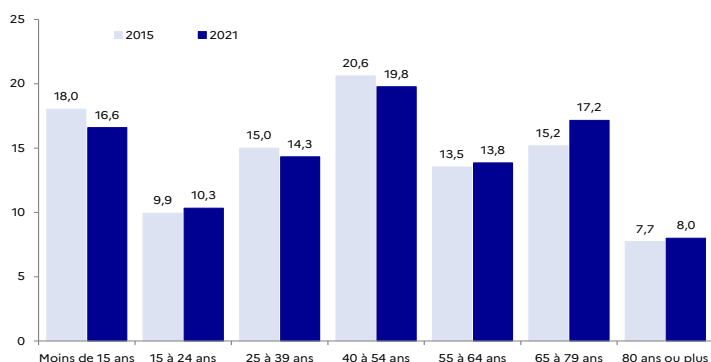
QUELQUES DÉFINITIONS

Population totale : ensemble des habitants domiciliés dans le territoire.

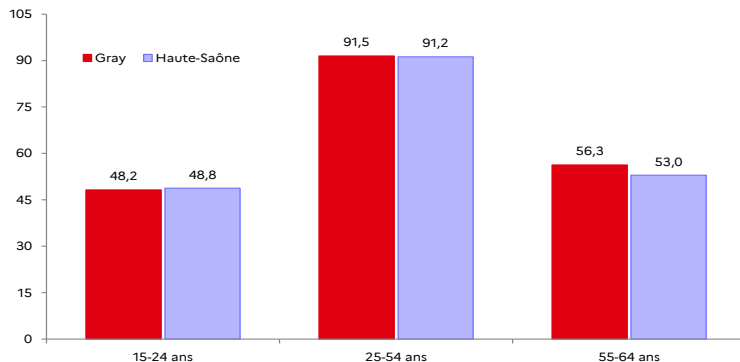
Population active : actifs de 15 à 64 ans en emploi + chômeurs.

Taux d'activité : rapport entre le nombre d'actifs et l'ensemble de la population correspondante (exemple : le nombre d'actifs de 15 à 24 ans parmi les habitants de 15 à 24 ans).

Répartition de la population par classe d'âge (en %)



Taux d'activité de la population par classe d'âge (en %)



Population active et en emploi

	Actifs de 15 à 64 ans			Femmes actives de 15 à 64 ans			Actifs de 15 à 64 ans en emploi		
	2015	2021	Evol. 2021/2015	2015	2021	Evol. 2021/2015	2015	2021	Evol. 2021/2015
Gray	19 185	18 956	-1,2	9 066	8 997	-0,8	16 852	17 177	+1,9
Haute-Saône	107 822	104 664	-2,9	51 145	50 138	-2,0	93 522	93 404	-0,1
Région BFC	1 278 962	1 254 914	-1,9	614 679	605 786	-1,4	1 113 311	1 119 353	+0,5

Structure économique du secteur privé

Champ : secteur privé, régime général, hors agriculture.

Source : Urssaf

Répartition des établissements et salariés par taille au 31/12/2023

	Moins de 10 sal.		10 à 49 sal.		50 à 249 sal.		250 sal. et plus		Total	
	Nbre étabs	Nbre sal.	Nbre étabs	Nbre sal.	Nbre étabs	Nbre sal.	Nbre étabs	Nbre sal.	Nbre étabs	Nbre sal.
Gray	717	2 149	142	3 002	23	2 323	2	704	884	8 179
Haute-Saône	3 784	11 321	798	16 057	151	14 902	12	5 678	4 745	47 958
Région BFC	54 804	164 889	11 626	232 967	2 111	212 446	178	79 128	68 719	689 430

Principales activités du territoire

	Effectifs salariés			Poids du secteur	
	2023	2022	Evol. (en %)	2023 (en %)	2022 (en %)
Gray					
Commerce, réparation automobile	1 174	1 184	-0,8	14,4	14,2
Hébergement médico social et social et act soc sans hébergement	991	934	+6,1	12,1	11,2
Métallurgie et fab. de produits métalliques	902	957	-5,7	11,0	11,5
Construction	847	911	-7,0	10,4	10,9
Transports et entreposage	720	712	+1,1	8,8	8,5
Fabrication de machines et équipements	527	529	-0,4	6,4	6,3
Ind. agro-alimentaires	378	383	-1,3	4,6	4,6
Hébergement et restauration	278	260	+6,9	3,4	3,1
Fabrication d'équipements électriques	275	287	-4,2	3,4	3,4
Activités pour la santé humaine	255	251	+1,6	3,1	3,0
Fab. de produits en caoutchouc, plastique	239	245	-2,4	2,9	2,9
Activités de serv. admin. hors travail temporaire	232	247	-6,1	2,8	3,0
Toutes activités	8 179	8 350	-2,1	100,0	100,0

Avertissement : les apprentis sont inclus dans le dénombrement des effectifs salariés.

Indicateurs statistiques territoriaux Comité Local Pour l'Emploi (CLPE)

Lure-Luxeuil-Héricourt

Inscrits à France Travail

Source : France Travail-Dares, STMT, traitements Drets

Lure-Luxeuil-Héricourt				
	T1 2025	Part	Evol. par rapport au T4 2024 T1 2024	
Inscrits tenus de rechercher un emploi :				
Catégorie A (données cvs-cjo)	4 600	100 %	+8,7	+11,7
<25 ans	870	19 %	+42,6	+47,5
25-49 ans	2 370	52 %	+4,4	+5,8
50 ans et +	1 370	30 %	+0,7	+6,2
Hommes	2 380	52 %	+8,7	+11,7
Femmes	2 220	48 %	+8,3	+11,6
Catégories ABC (données cvs-cjo)	7 960	100 %	+4,7	+5,4
<25 ans	1 300	16 %	+26,2	+26,2
25-49 ans	4 320	54 %	+1,6	+1,4
50 ans et +	2 340	29 %	+0,4	+3,1
Hommes	3 820	48 %	+5,5	+6,4
Femmes	4 150	52 %	+4,3	+4,8
Inscrits depuis 1 an ou plus (DELD)	3 560	45 %	+1,4	+4,1
Inscrits non tenus de rechercher un emploi :				
Catégorie D (données cvs-cjo)	540		+1,9	+10,2
Catégorie E (données cvs-cjo)	680		-5,6	-5,6
Catégorie F (données brutes)	40		/	/
Catégorie G (données brutes)	850		/	/

En raison de la gestion des arrondis, les totaux peuvent très légèrement différer de la somme de leurs sous-totaux.

Avertissement :

A partir de janvier 2025, certaines personnes sont désormais systématiquement inscrites sur les listes de France Travail, en application de la loi pour le plein emploi du 18 décembre 2023, à savoir : les bénéficiaires du RSA et les jeunes à la recherche d'emploi suivis par les Missions Locales.

Une partie d'entre eux n'était pas inscrite à France Travail avant le 1er janvier 2025, ce qui a entraîné une hausse importante de nouveaux inscrits et donne l'impression que la situation du marché du travail se dégrade alors qu'elle a peu évolué dans certains territoires.

Avant le 1er janvier 2025, il n'y avait que cinq catégories d'inscrits : les personnes inscrites en catégories A, B ou C classées selon leur niveau d'activité, toutes tenues de rechercher un emploi. Les deux autres catégories (D et E) sont par exemple pour les personnes déjà en emploi, en formation ou en contrat aidé, non tenues d'effectuer des recherches actives.

Avec la réforme, deux nouvelles catégories sont créées, à savoir : la catégorie F pour les personnes en besoin d'un accompagnement social, et la catégorie G pour tous les bénéficiaires du RSA inscrits à France Travail en attente d'un accompagnement.

France Travail et les départements se donnent entre 2 à 3 ans pour recevoir et

orienter en parcours d'accompagnement tous les bénéficiaires du RSA qui n'étaient pas déjà inscrits sur les listes au 1er janvier 2025.

Catégories A, B, C, D, E, F et G : quelle différence ?

Cat. A : personne sans emploi, tenue d'accomplir des actes positifs de recherche d'emploi.

Cat. B : personne ayant exercé une activité réduite de 78 heures maximum par mois, tenue d'accomplir des actes positifs de recherche d'emploi.

Cat. C : personne ayant exercé une activité réduite de plus de 78 heures par mois, tenue d'accomplir des actes positifs de recherche d'emploi.

Cat. D : personne sans emploi, qui n'est pas immédiatement disponible, et qui n'est pas tenue d'accomplir des actes positifs de recherche d'emploi (demandeurs d'emploi en formation, en maladie, etc...).

Cat. E : personne en emploi, non tenue de faire des actes positifs de recherche d'emploi (créateurs d'entreprise, bénéficiaires de contrats aidés...).

Cat. F : personne en accompagnement social.

Cat. G : regroupe l'ensemble des bénéficiaires du RSA, en attente d'orientation, qui n'étaient pas inscrits avant le 1er janvier 2025.

Au 1er trimestre 2025

4 600 demandeurs d'emplois inscrits à France Travail sont sans emploi (catégorie A). Ce nombre augmente de 8,7 % sur un trimestre.

En incluant les demandeurs d'emploi en activité réduite, le nombre d'inscrits en catégories A, B, C affiche une hausse de 4,7 % par rapport au trimestre précédent.

Les inscrits de moins de 25 ans représentent 16 % des personnes en recherche active d'un emploi. Leur nombre croît de 26,2 % par rapport au trimestre précédent.

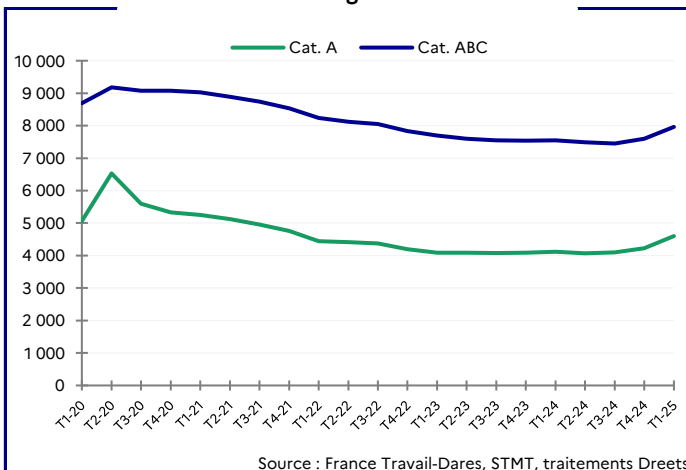
Les personnes de 25 à 49 ans constituent la majorité des demandeurs d'emploi, soit environ 54 % du total. Leur nombre croît de 1,6 % par rapport au trimestre précédent.

Les seniors (50 ans ou plus) représentent 29 % des demandeurs d'emploi. Leur nombre croît de 0,4 % par rapport au trimestre précédent.

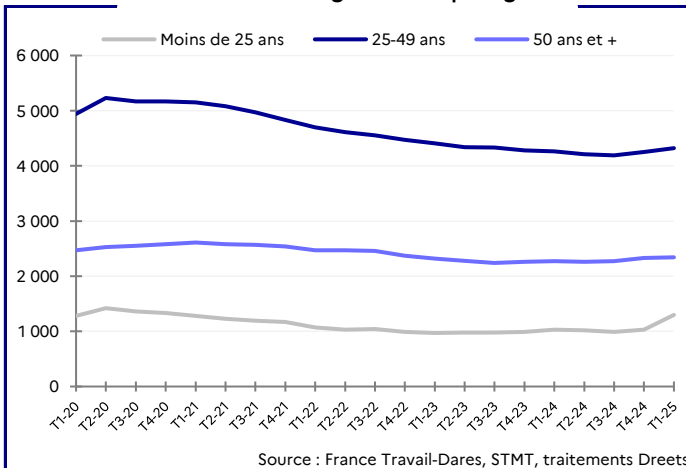
Les DELD forment 45 % de la demande d'emploi totale. Ce nombre croît de 1,4 % par rapport au trimestre précédent.

Au sein des deux catégories nouvellement créées, 40 personnes sont inscrites en parcours social (catégorie F) et 850 personnes sont en attente d'une orientation par le service public de l'emploi (catégorie G).

Inscrits en catégories A et ABC



Inscrits en catégories ABC par âge



Pour en savoir plus : [Les inscrits à France Travail | DARES](#)

Indicateurs statistiques territoriaux

Comité Local Pour l'Emploi (CLPE)

Lure-Luxeuil-Héricourt

Entrées dans les dispositifs

(données provisoires)

Sources : PEC : Dares, PACEA : I-Milo,

Apprentissage : Dares (SIA)

Lure-Luxeuil-Héricourt

	T1 2025	Cumul 2025	Evol. (en %) cumul 25/cumul 24
Contrats aidés (conventions initiales + avenants) :			
PEC	16	16	-27,3
Mesures d'accompagnement :			
PACEA	112	112	-20,0
CEJ	153	153	-25,7
Alternance (secteur privé) :			
Entrées en apprentissage (au 4T2024)	113	774	-4,8

QUELQUES DÉFINITIONS

PEC : le Parcours Emploi Compétences est un dispositif destiné aux personnes éloignées du marché du travail. Il combine emploi, formation et accompagnement pour favoriser l'insertion professionnelle durable. Les employeurs bénéficient d'aides financières pour embaucher des personnes dans ce cadre.

PACEA : le Parcours Contractualisé d'Accompagnement vers l'Emploi et l'Autonomie est un dispositif mis en place pour aider les jeunes de 16 à 25 ans en difficulté à s'insérer professionnellement et à gagner en autonomie

CEJ : le Contrat d'Engagement Jeune est un dispositif pour aider les jeunes de 16 à 25 ans qui ne sont ni étudiants, ni en formation, et qui rencontrent des difficultés d'accès à l'emploi durable.

Recours à l'intérim

Source : Dares, traitements Dreetts - données brutes en moyenne trimestrielle

Volume de travail temporaire selon le regroupement en 5 grands secteurs

	T4 2024	T4 2023	T4 2022
Lure-Luxeuil-Héricourt	990	980	1 140
Equivalent emplois à temps plein			
dont Agriculture	0	0	0
Industrie	640	620	730
Construction	50	60	60
Commerce	100	90	120
Services	200	210	230

Volume de travail temporaire (en ETP) par secteur d'activité en A38

Act. de serv. adm. et de soutien	150
Métallurgie et fab. de produits métalliques	140
Fab. de matériels de transport	130
Commerce, réparation automobile	100
Ind. agro-alimentaires	80

Guide de lecture :

Au 4e trimestre, en moyenne :

Mesuré en équivalent temps plein, le volume de travail temporaire représente près de 990 emplois. La majorité des effectifs se trouve dans le secteur de l'industrie avec 640 emplois (ETP), représentant environ 65 % du total. Ce nombre augmente de 3 % en un an. Le secteur des services suit avec 200 emplois (ETP), soit environ 20 % du total. Le recours à l'intérim dans ce secteur baisse de 5 % sur un an. Selon la nomenclature A38, les deux principales activités regroupant le plus important volume de travail temporaire sont : activités de services administratifs et de soutien (environ 150 ETP), métallurgie et fabrication de produits métalliques à l'exception des machines et des équipements (environ 140 ETP).

Recours à l'activité partielle (de droit commun et de longue durée)

Source : DGEFP, données provisoires au 14/03/2025

	T4 2024	T4 2023
Lure-Luxeuil-Héricourt		
Demandes indemnisées		
Etablissements indemnisés, moyenne trimestrielle	s	6
Salariés indemnisés, moyenne trimestrielle	44	377
Heures indemnisées	4 780	21 026
Taux de consommation	10,5	10,7

s : secret statistique

Avertissement : un trimestre de recul est nécessaire pour disposer de données de consommation suffisamment consolidées. En raison d'une mise à jour en continu des informations, les données mensuelles sont encore modifiées à la marge après cette date.

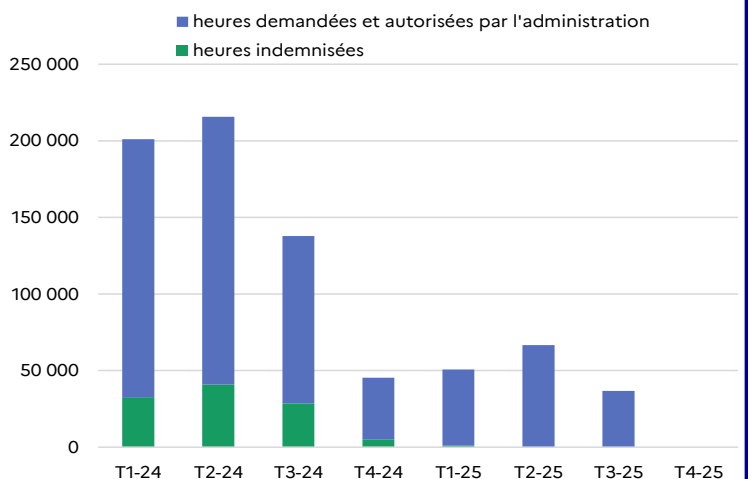
Guide de lecture :

Au 4e trimestre 2024, en moyenne :

44 salariés ont été placés au chômage partiel.

Le volume d'heures chômées au cours du trimestre représente 4 780 heures. Les établissements ont consommé 10,5 % du volume d'heures qui leur était autorisé.

Suivi de la consommation d'activité partielle - données provisoires



Lure-Luxeuil-Héricourt

Embauches et départs

Champ : secteur privé hors agriculture, intérim et particuliers employeurs

Source : Dares, MMO

		T4 2024	T4 2023	Guide de lecture :
Lure-Luxeuil-Héricourt				
Embauches		3 023	2 857	Au 4e trimestre 2024 - Comment évolue le besoin en recrutement des établissements ? 3 023 contrats de travail (CDD, CDI) signés, soit 166 en plus par rapport à l'an dernier à la même période. - Les embauches en CDI sont-elles plus fréquentes ? Les embauches en CDI diminuent. La part des CDI s'élève à 19 % des recrutements contre 25 % à la même période en 2023.
Contrats signés				
dont	CDD	2 442	2 147	
	CDI	581	710	
	Evol. CDD	+13,7 %	-4,0 %	
	Evol. CDI	-18,2 %	-2,7 %	- Combien de contrats sont arrivés à terme ? La part des contrats précaires augmente-t-elle ? 2 348 CDD sont arrivés à terme. Parmi ces fins de CDD, 79 % duraient moins d'un mois (79 % il y a un an à la même période). - Le volume des ruptures de contrat de travail augmente-t-il ? 903 départs de salariés font suite à une rupture de contrat, soit 8 en moins par rapport à l'an dernier à la même période. - Le choix de démissionner est-il plus fréquent ? Les départs non anticipés par les employeurs renforcent les tensions de recrutement. Les départs faisant suite à une démission forment le premier motif de rupture de contrat de travail avec 35 % des ruptures. Par ailleurs, les départs à la retraite représentent 9 % des ruptures, les licenciements économiques 11 %.
Départs		3 251	2 959	
Fins de CDD		2 348	2 064	
dont CDD <1 mois		79 %	79 %	
Ruptures de contrat		903	895	
démissions		319	374	- Quelle est la part de jeunes parmi les embauches ? Signent-ils plus souvent un CDI qu'en moyenne tous âges confondus ? Ils représentent 31 % des embauches et 28 % des départs. Parmi les jeunes nouvellement embauchés, 17 % ont signé un CDI. - La part des emplois précaires occupés par les jeunes est-elle plus importante qu'en moyenne tous âges confondus ? Parmi les jeunes ayant quittés leur entreprise 83 % occupaient un CDD inférieur à un mois.
lic. économiques		18	9	
fins période d'essai		182	155	
retraite		84	72	
rupture conventionnelle		102	93	
lic. non économiques		169	159	
autres		29	33	

**Focus sur les jeunes**

Embauches	Départs
946	904
Part des jeunes dans les embauches : 31 %	Part des jeunes dans les départs : 28 %
Part CDI 17 %	Part CDD <1 mois 83 %

**Focus sur les seniors**

Embauches	Départs
672	867
Part des seniors dans les embauches : 22 %	Part des seniors dans les départs : 27 %
Part CDI 8 %	Part CDD <1 mois 79 %

Dynamique des secteurs entre 2023 et 2024

Champ : secteur privé hors agriculture, intérim et particuliers employeurs
données cumulées entre le 1er janvier et le 31 décembre

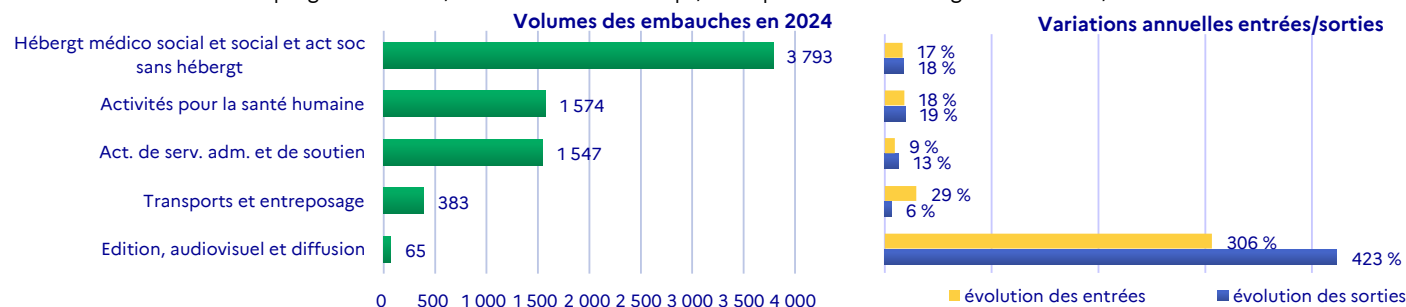
Source : Dares, MMO

Evolution des entrées et des sorties pour les 5 secteurs les plus actifs en termes de recrutement

Guide de lecture

Comment évoluent les mouvements de main d'œuvre au sein des secteurs les plus actifs en termes de recrutement ?

Le secteur "hébergement médico-social et social et action sociale sans hébergement" contribue le plus à l'évolution des recrutements. En 2024, les embauches dans le secteur progressent de 16,7 %. Dans le même temps, les départs de salariés augmentent de 17,7 %.

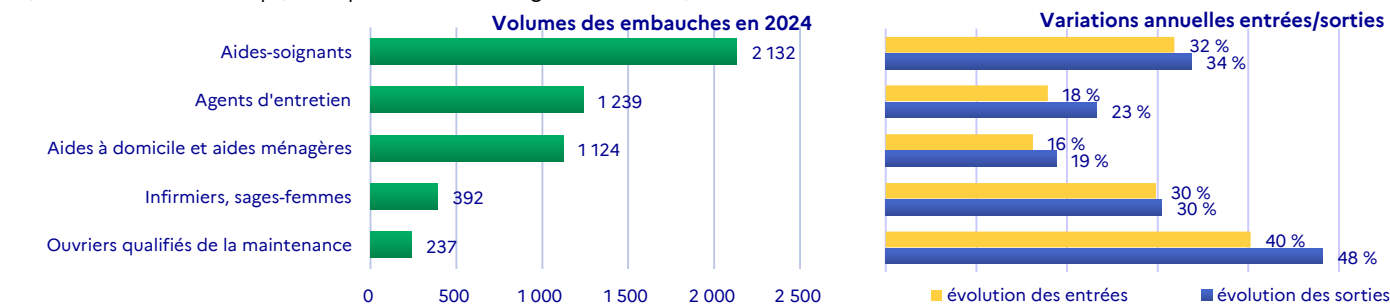


Evolution des entrées et des sorties dans les 5 familles professionnelles contribuant le plus aux nouvelles embauches

Guide de lecture

Comment évoluent les mouvements de main d'œuvre au sein des métiers qui contribuent le plus aux nouvelles embauches ?

La famille de métiers "aides-soignants" contribuent le plus à l'évolution des recrutements. En 2024, les embauches pour ces métiers progressent de 31,8 %. Dans le même temps, les départs de salariés augmentent de 33,7 %.



Indicateurs Statistiques Territoriaux

Comité Local Pour l'Emploi (CLPE)

Lure-Luxeuil-Héricourt

Démographie - Population active

Source : Insee, RP

Population totale

	2015	2021	Evol. 2021/2015	
			En valeur	En %
Lure-Luxeuil-Héricourt	112 641	109 845	-2 796	-2,5
Haute-Saône	237 706	234 296	-3 410	-1,4
Région BFC	2 820 940	2 800 194	-20 746	-0,7

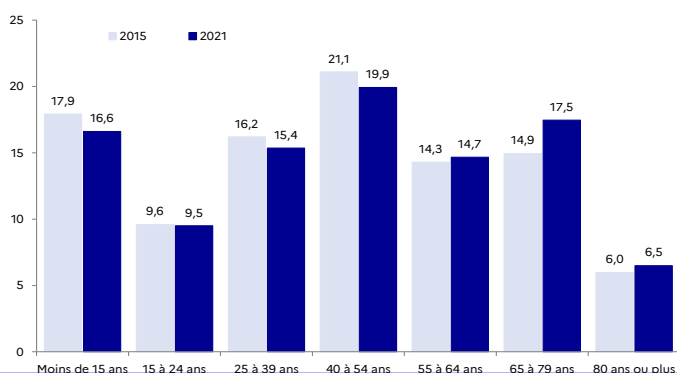
QUELQUES DÉFINITIONS

Population totale : ensemble des habitants domiciliés dans le territoire.

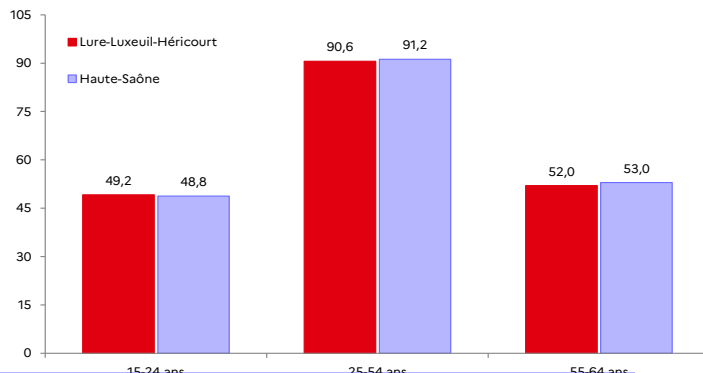
Population active : actifs de 15 à 64 ans en emploi + chômeurs.

Taux d'activité : rapport entre le nombre d'actifs et l'ensemble de la population correspondante (exemple : le nombre d'actifs de 15 à 24 ans parmi les habitants de 15 à 24 ans).

Répartition de la population par classe d'âge (en %)



Taux d'activité de la population par classe d'âge (en %)



Population active et en emploi

	Actifs de 15 à 64 ans			Femmes actives de 15 à 64 ans			Actifs de 15 à 64 ans en emploi		
	2015	2021	Evol. 2021/2015	2015	2021	Evol. 2021/2015	2015	2021	Evol. 2021/2015
Lure-Luxeuil-Héricourt	50 531	48 624	-3,8	23 685	23 040	-2,7	43 309	43 061	-0,6
Haute-Saône	107 822	104 664	-2,9	51 145	50 138	-2,0	93 522	93 404	-0,1
Région BFC	1 278 962	1 254 914	-1,9	614 679	605 786	-1,4	1 113 311	1 119 353	+0,5

Structure économique du secteur privé

Champ : secteur privé, régime général, hors agriculture.

Source : Urssaf

Répartition des établissements et salariés par taille au 31/12/2023

	Moins de 10 sal.		10 à 49 sal.		50 à 249 sal.		250 sal. et plus		Total	
	Nbre étabs	Nbre sal.	Nbre étabs	Nbre sal.	Nbre étabs	Nbre sal.	Nbre étabs	Nbre sal.	Nbre étabs	Nbre sal.
Lure-Luxeuil-Héricourt	1 560	4 543	326	6 390	60	5 413	7	2 553	1 953	18 898
Haute-Saône	3 784	11 321	798	16 057	151	14 902	12	5 678	4 745	47 958
Région BFC	54 804	164 889	11 626	232 967	2 111	212 446	178	79 128	68 719	689 430

Principales activités du territoire

	Effectifs salariés			Poids du secteur	
	2023	2022	Evol. (en %)	2023 (en %)	2022 (en %)
Lure-Luxeuil-Héricourt					
Commerce, réparation automobile	3 286	3 285	+0,0	17,4	17,2
Métallurgie et fab. de produits métalliques	1 640	1 657	-1,0	8,7	8,7
Construction	1 460	1 510	-3,3	7,7	7,9
Héberge médico social et social et act soc sans héberg	1 444	1 384	+4,3	7,6	7,2
Activités pour la santé humaine	1 047	1 032	+1,5	5,5	5,4
Ind. agro-alimentaires	1 025	1 013	+1,2	5,4	5,3
Rép. et inst. de machines et équip.	996	985	+1,1	5,3	5,2
Transports et entreposage	964	1 030	-6,4	5,1	5,4
Hébergement et restauration	694	690	+0,6	3,7	3,6
Industrie pharmaceutique	691	724	-4,6	3,7	3,8
Fabrication de matériels de transport	637	619	+2,9	3,4	3,2
Travail du bois, industries du papier et imprimerie	599	623	-3,9	3,2	3,3
Toutes activités	18 898	19 098	-1,0	100,0	100,0

Avertissement : les apprentis sont inclus dans le dénombrement des effectifs salariés.

Indicateurs statistiques territoriaux

Comité Local Pour l'Emploi (CLPE)

Vesoul

Inscrits à France Travail

Source : France Travail-Dares, STMT, traitements Drets

	T1 2025	Part	Evol. par rapport au T4 2024	T1 2024
Vesoul				
Inscrits tenus de rechercher un emploi :				
Catégorie A (données cvs-cjo)	3 110	100 %	+10,3	+15,2
<25 ans	670	22 %	+45,7	+59,5
25-49 ans	1 670	54 %	+4,4	+7,1
50 ans et +	760	24 %	+0,0	+5,6
Hommes	1 660	53 %	+5,7	+15,3
Femmes	1 450	47 %	+16,0	+15,1
Catégories ABC (données cvs-cjo)	5 670	100 %	+6,0	+6,6
<25 ans	1 000	18 %	+28,2	+35,1
25-49 ans	3 260	57 %	+2,5	+1,9
50 ans et +	1 420	25 %	+2,2	+2,9
Hommes	2 840	50 %	+5,2	+7,6
Femmes	2 830	50 %	+6,8	+5,2
Inscrits depuis 1 an ou plus (DELD)	2 350	41 %	+2,6	+6,3
Inscrits non tenus de rechercher un emploi :				
Catégorie D (données cvs-cjo)	490		+4,3	+14,0
Catégorie E (données cvs-cjo)	310		+0,0	-3,1
Catégorie F (données brutes)	40		/	/
Catégorie G (données brutes)	610		/	/

En raison de la gestion des arrondis, les totaux peuvent très légèrement différer de la somme de leurs sous-totaux.

Avertissement :

A partir de janvier 2025, certaines personnes sont désormais systématiquement inscrites sur les listes de France Travail, en application de la loi pour le plein emploi du 18 décembre 2023, à savoir : les bénéficiaires du RSA et les jeunes à la recherche d'emploi suivis par les Missions Locales.

Une partie d'entre eux n'était pas inscrite à France Travail avant le 1er janvier 2025, ce qui a entraîné une hausse importante de nouveaux inscrits et donne l'impression que la situation du marché du travail se dégrade alors qu'elle a peu évolué dans certains territoires.

Avant le 1er janvier 2025, il n'y avait que cinq catégories d'inscrits : les personnes inscrites en catégories A, B ou C classées selon leur niveau d'activité, toutes tenues de rechercher un emploi. Les deux autres catégories (D et E) sont par exemple pour les personnes déjà en emploi, en formation ou en contrat aidé, non tenues d'effectuer des recherches actives.

Avec la réforme, deux nouvelles catégories sont créées, à savoir : la catégorie F pour les personnes en besoin d'un accompagnement social, et la catégorie G pour tous les bénéficiaires du RSA inscrits à France Travail en attente d'un accompagnement.

France Travail et les départements se donnent entre 2 à 3 ans pour recevoir et

orienter en parcours d'accompagnement tous les bénéficiaires du RSA qui n'étaient pas déjà inscrits sur les listes au 1er janvier 2025.

Catégories A, B, C, D, E, F et G : quelle différence ?

Cat. A : personne sans emploi, tenue d'accomplir des actes positifs de recherche d'emploi.

Cat. B : personne ayant exercé une activité réduite de 78 heures maximum par mois, tenue d'accomplir des actes positifs de recherche d'emploi.

Cat. C : personne ayant exercé une activité réduite de plus de 78 heures par mois, tenue d'accomplir des actes positifs de recherche d'emploi.

Cat. D : personne sans emploi, qui n'est pas immédiatement disponible, et qui n'est pas tenue d'accomplir des actes positifs de recherche d'emploi (demandeurs d'emploi en formation, en maladie, etc...).

Cat. E : personne en emploi, non tenue de faire des actes positifs de recherche d'emploi (créateurs d'entreprise, bénéficiaires de contrats aidés...).

Cat. F : personne en accompagnement social.

Cat. G : regroupe l'ensemble des bénéficiaires du RSA, en attente d'orientation, qui n'étaient pas inscrits avant le 1er janvier 2025.

Au 1er trimestre 2025

3 110 demandeurs d'emplois inscrits à France Travail sont sans emploi (catégorie A). Ce nombre augmente de 10,3 % sur un trimestre.

En incluant les demandeurs d'emploi en activité réduite, le nombre d'inscrits en catégories A, B, C affiche une hausse de 6,0 % par rapport au trimestre précédent.

Les inscrits de moins de 25 ans représentent 18 % des personnes en recherche active d'un emploi. Leur nombre croît de 28,2 % par rapport au trimestre précédent.

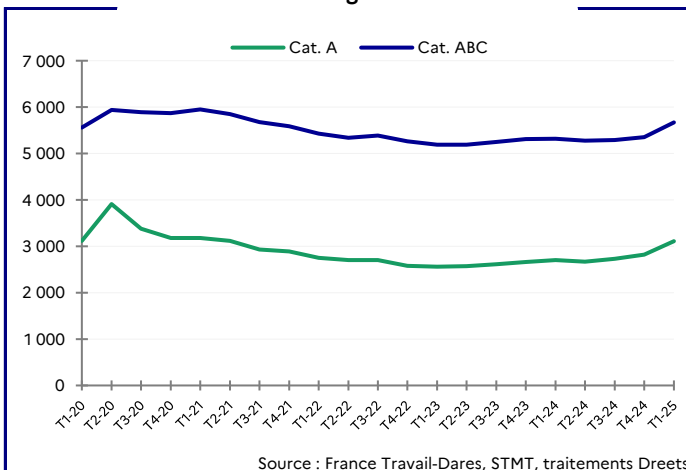
Les personnes de 25 à 49 ans constituent la majorité des demandeurs d'emploi, soit environ 57 % du total. Leur nombre croît de 2,5 % par rapport au trimestre précédent.

Les seniors (50 ans ou plus) représentent 25 % des demandeurs d'emploi. Leur nombre croît de 2,2 % par rapport au trimestre précédent.

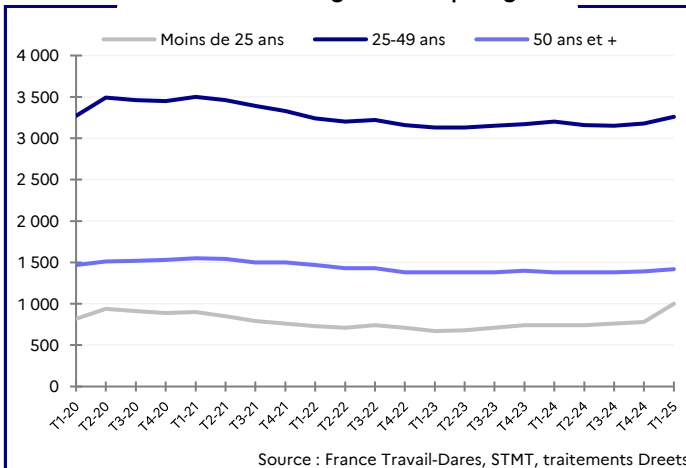
Les DELD forment 41 % de la demande d'emploi totale. Ce nombre croît de 2,6 % par rapport au trimestre précédent.

Au sein des deux catégories nouvellement créées, 40 personnes sont inscrites en parcours social (catégorie F) et 610 personnes sont en attente d'une orientation par le service public de l'emploi (catégorie G).

Inscrits en catégories A et ABC



Inscrits en catégories ABC par âge



Pour en savoir plus : [Les inscrits à France Travail | DARES](#)

Indicateurs statistiques territoriaux

Comité Local Pour l'Emploi (CLPE)

Vesoul

Entrées dans les dispositifs

(données provisoires)

Sources : PEC : Dares, PACEA : I-Milo,

Apprentissage : Dares (SIA)

	T1 2025	Cumul 2025	Evol. (en %) cumul 25/cumul 24
Vesoul			
Contrats aidés (conventions initiales + avenants) :			
PEC	10	10	-41,2
Mesures d'accompagnement :			
PACEA	89	89	+11,3
CEJ	155	155	-6,6
Alternance (secteur privé) :			
Entrées en apprentissage (au 4T2024)	129	854	-0,6

QUELQUES DÉFINITIONS

PEC : le Parcours Emploi Compétences est un dispositif destiné aux personnes éloignées du marché du travail. Il combine emploi, formation et accompagnement pour favoriser l'insertion professionnelle durable. Les employeurs bénéficient d'aides financières pour embaucher des personnes dans ce cadre.

PACEA : le Parcours Contractualisé d'Accompagnement vers l'Emploi et l'Autonomie est un dispositif mis en place pour aider les jeunes de 16 à 25 ans en difficulté à s'insérer professionnellement et à gagner en autonomie

CEJ : le Contrat d'Engagement Jeune est un dispositif pour aider les jeunes de 16 à 25 ans qui ne sont ni étudiants, ni en formation, et qui rencontrent des difficultés d'accès à l'emploi durable.

Recours à l'intérim

Source : Dares, traitements Dreets - données brutes en moyenne trimestrielle

Volume de travail temporaire selon le regroupement en 5 grands secteurs

	T4 2024	T4 2023	T4 2022
Vesoul			
Equivalent emplois à temps plein	1 240	1 400	1 420
dont			
Agriculture	0	0	0
Industrie	750	940	950
Construction	40	40	40
Commerce	100	100	140
Services	350	320	290

Volume de travail temporaire (en ETP) par secteur d'activité en A38

Fab. de matériels de transport	510
Act. de serv. adm. et de soutien	170
Commerce, réparation automobile	100
Métallurgie et fab. de produits métalliques	90
Transports et entreposage	60

Guide de lecture :

Au 4e trimestre, en moyenne :

Mesuré en équivalent temps plein, le volume de travail temporaire représente près de 1 240 emplois. La majorité des effectifs se trouve dans le secteur de l'industrie avec 750 emplois (ETP), représentant environ 60 % du total. Ce nombre diminue de 20 % en un an. Le secteur des services suit avec 350 emplois (ETP), soit environ 28 % du total. Le recours à l'intérim dans ce secteur augmente de 9 % sur un an. Selon la nomenclature A38, les deux principales activités regroupant le plus important volume de travail temporaire sont : fabrication de matériels de transport (environ 510 ETP), activités de services administratifs et de soutien (environ 170 ETP).

Recours à l'activité partielle (de droit commun et de longue durée)

Source : DGEFP, données provisoires au 14/03/2025

	T4 2024	T4 2023
Vesoul		
Demandes indemnisées		
Etablissements indemnisés, moyenne trimestrielle	3	4
Salariés indemnisés, moyenne trimestrielle	75	101
Heures indemnisées	10 463	6 985
Taux de consommation	8,4	8,5

Avertissement : un trimestre de recul est nécessaire pour disposer de données de consommation suffisamment consolidées. En raison d'une mise à jour en continu des informations, les données mensuelles sont encore modifiées à la marge après cette date.

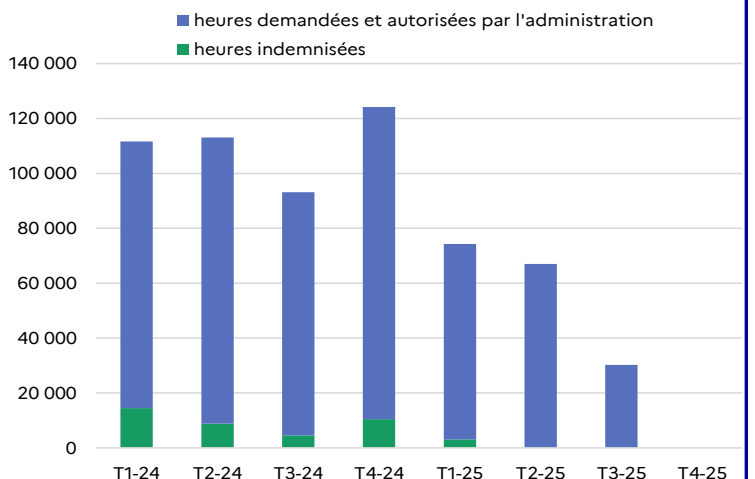
Guide de lecture :

Au 4e trimestre 2024, en moyenne :

3 établissements ont eu recours à l'activité partielle et 75 salariés ont été placés au chômage partiel.

Le volume d'heures chômées au cours du trimestre représente 10 463 heures. Les établissements ont consommé 8,4 % du volume d'heures qui leur était autorisé.

Suivi de la consommation d'activité partielle - données provisoires



Vesoul

Embauches et départs

Champ : secteur privé hors agriculture, intérim et particuliers employeurs

Source : Dares, MMO

		T4 2024	T4 2023
Vesoul		4 553	4 493
Embauches			
Contrats signés			
dont			
CDD		3 842	3 590
CDI		711	903
Evol. CDD		+7,0 %	-1,1 %
Evol. CDI		-21,3 %	+7,6 %
Départs		4 787	4 724
Fins de CDD		3 770	3 569
dont CDD <1 mois		82 %	80 %
Ruptures de contrat		1 017	1 155
démissions		377	453
lic. économiques		16	19
fins période d'essai		206	234
retraite		85	98
rupture conventionnelle		108	96
lic. non économiques		182	213
autres		43	42

Guide de lecture :

Au 4e trimestre 2024

- Comment évolue le besoin en recrutement des établissements ?
4 553 contrats de travail (CDD, CDI) signés, soit 60 en plus par rapport à l'an dernier à la même période.
- Les embauches en CDI sont-elles plus fréquentes ?
Les embauches en CDI diminuent. La part des CDI s'élève à 16 % des recrutements contre 20 % à la même période en 2023.
- Combien de contrats sont arrivés à terme ? La part des contrats précaires augmente-t-elle ?
3 770 CDD sont arrivés à terme. Parmi ces fins de CDD, 82 % duraient moins d'un mois (80 % il y a un an à la même période).
- Le volume des ruptures de contrat de travail augmente-t-il ?
1 017 départs de salariés font suite à une rupture de contrat, soit 138 en moins par rapport à l'an dernier à la même période.
- Le choix de démissionner est-il plus fréquent ? Les départs non anticipés par les employeurs renforcent les tensions de recrutement.
Les départs faisant suite à une démission forment le premier motif de rupture de contrat de travail avec 37 % des ruptures. Par ailleurs, les départs à la retraite représentent 8 % des ruptures, les licenciements économiques 11 %.



Focus sur les jeunes

Embauches	Départs
1 228	1 136
Part des jeunes dans les embauches :	Part des jeunes dans les départs :
27 %	24 %
Part CDI	Part CDD <1 mois
20 %	75 %



Focus sur les seniors

Embauches	Départs
1 137	1 334
Part des seniors dans les embauches :	Part des seniors dans les départs :
25 %	28 %
Part CDI	Part CDD <1 mois
3 %	86 %

- Quelle est la part de jeunes parmi les embauches ? Signent-ils plus souvent un CDI qu'en moyenne tous âges confondus ?
Ils représentent 27 % des embauches et 24 % des départs. Parmi les jeunes nouvellement embauchés, 20 % ont signé un CDI.
- La part des emplois précaires occupés par les jeunes est-elle plus importante qu'en moyenne tous âges confondus ?
Parmi les jeunes ayant quittés leur entreprise 75 % occupaient un CDD inférieur à un mois.

Dynamique des secteurs entre 2023 et 2024

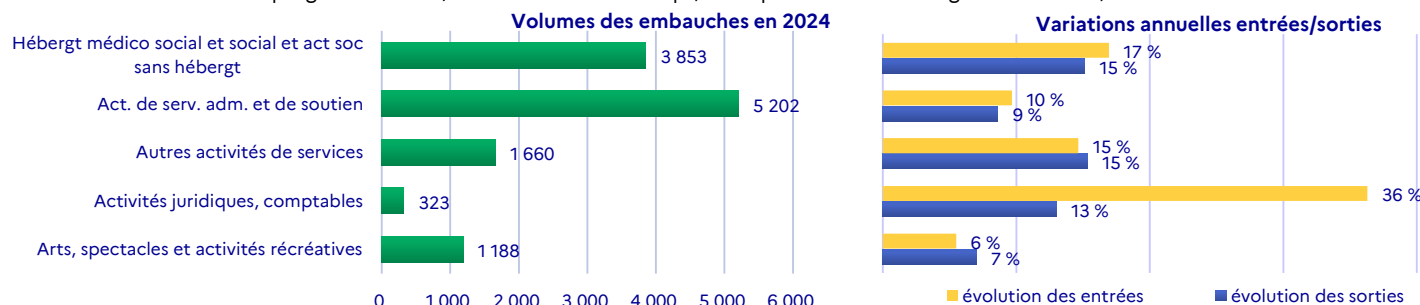
Champ : secteur privé hors agriculture, intérim et particuliers employeurs
données cumulées entre le 1er janvier et le 31 décembre

Source : Dares, MMO

Evolution des entrées et des sorties pour les 5 secteurs les plus actifs en termes de recrutement

Guide de lecture

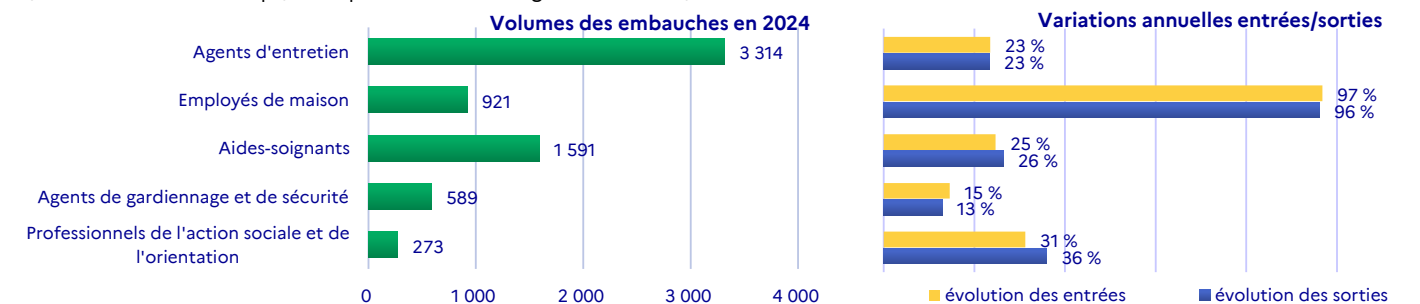
- Comment évoluent les mouvements de main d'œuvre au sein des secteurs les plus actifs en termes de recrutement ?
Le secteur "hébergement médico-social et social et action sociale sans hébergement" contribue le plus à l'évolution des recrutements. En 2024, les embauches dans le secteur progressent de 16,9 %. Dans le même temps, les départs de salariés augmentent de 15,1 %.



Evolution des entrées et des sorties dans les 5 familles professionnelles contribuant le plus aux nouvelles embauches

Guide de lecture

- Comment évoluent les mouvements de main d'œuvre au sein des métiers qui contribuent le plus aux nouvelles embauches ?
La famille de métiers "agents d'entretien" contribuent le plus à l'évolution des recrutements. En 2024, les embauches pour ces métiers progressent de 23,5 %. Dans le même temps, les départs de salariés augmentent de 23,3 %.



Indicateurs Statistiques Territoriaux

Comité Local Pour l'Emploi (CLPE)

Vesoul

Démographie - Population active

Source : Insee, RP

Population totale

	2015	2021	Evol. 2021/2015	
			En valeur	En %
Vesoul	81 532	81 325	-207	-0,3
Haute-Saône	237 706	234 296	-3 410	-1,4
Région BFC	2 820 940	2 800 194	-20 746	-0,7

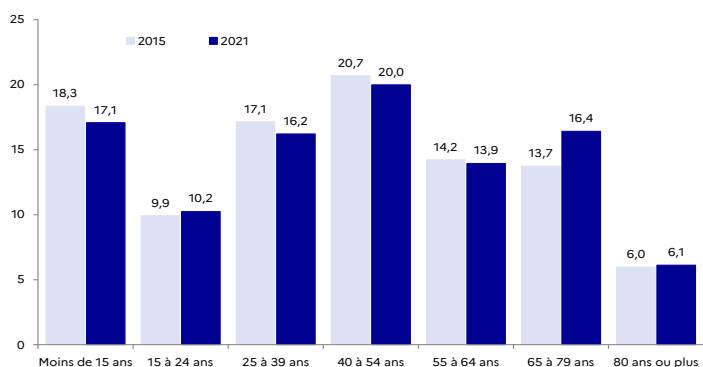
QUELQUES DÉFINITIONS

Population totale : ensemble des habitants domiciliés dans le territoire.

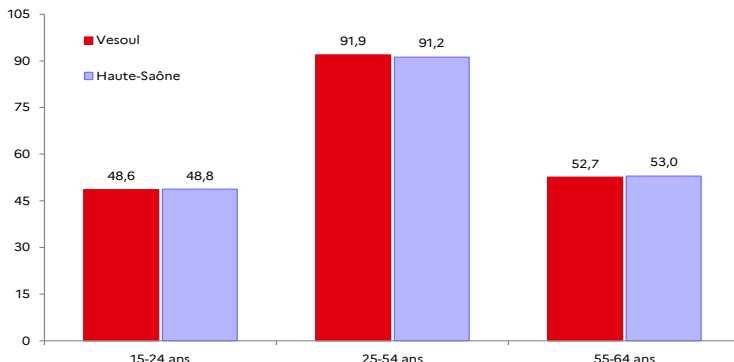
Population active : actifs de 15 à 64 ans en emploi + chômeurs.

Taux d'activité : rapport entre le nombre d'actifs et l'ensemble de la population correspondante (exemple : le nombre d'actifs de 15 à 24 ans parmi les habitants de 15 à 24 ans).

Répartition de la population par classe d'âge (en %)



Taux d'activité de la population par classe d'âge (en %)



Population active et en emploi

	Actifs de 15 à 64 ans			Femmes actives de 15 à 64 ans			Actifs de 15 à 64 ans en emploi		
	2015	2021	Evol. 2021/2015	2015	2021	Evol. 2021/2015	2015	2021	Evol. 2021/2015
Vesoul	38 105	37 083	-2,7	18 393	18 101	-1,6	33 361	33 166	-0,6
Haute-Saône	107 822	104 664	-2,9	51 145	50 138	-2,0	93 522	93 404	-0,1
Région BFC	1 278 962	1 254 914	-1,9	614 679	605 786	-1,4	1 113 311	1 119 353	+0,5

Structure économique du secteur privé

Champ : secteur privé, régime général, hors agriculture.

Source : Urssaf

Répartition des établissements et salariés par taille au 31/12/2023

	Moins de 10 sal.		10 à 49 sal.		50 à 249 sal.		250 sal. et plus		Total	
	Nbre étabs	Nbre sal.	Nbre étabs	Nbre sal.	Nbre étabs	Nbre sal.	Nbre étabs	Nbre sal.	Nbre étabs	Nbre sal.
Vesoul	1 507	4 629	330	6 665	68	7 166	3	2 421	1 908	20 881
Haute-Saône	3 784	11 321	798	16 057	151	14 902	12	5 678	4 745	47 958
Région BFC	54 804	164 889	11 626	232 967	2 111	212 446	178	79 128	68 719	689 430

Principales activités du territoire

	Effectifs salariés			Poids du secteur	
	2023	2022	Evol. (en %)	2023 (en %)	2022 (en %)
Vesoul					
Commerce, réparation automobile	3 535	3 578	-1,2	16,9	17,0
Hébergement médico social et social et act soc sans hébergement	2 264	2 304	-1,8	10,8	11,0
Fabrication de matériels de transport	1 893	1 929	-1,9	9,1	9,2
Activités pour la santé humaine	1 520	1 428	+6,4	7,3	6,8
Construction	1 390	1 390	0,0	6,7	6,6
Transports et entreposage	1 121	1 053	+6,5	5,4	5,0
Autres activités de services	1 111	1 121	-0,9	5,3	5,3
Intérim	1 101	1 296	-15,1	5,3	6,2
Métallurgie et fab. de produits métalliques	861	860	+0,1	4,1	4,1
Hébergement et restauration	787	779	+1,0	3,8	3,7
Activités de serv. admin. hors travail temporaire	659	637	+3,4	3,2	3,0
Activités juridiques, comptables	568	557	+2,0	2,7	2,6
Toutes activités	20 881	21 026	-0,7	100,0	100,0

Avertissement : les apprentis sont inclus dans le dénombrement des effectifs salariés.

Principaux indicateurs

CLPE de Haute-Saône

	Gray	Lure-Luxeuil- Héricourt	Vesoul	Haute-Saône	BFC
Inscrits à France Travail au 1er Trim. 2025					
Catégorie A (données CVS-CJO)	1 590	4 600	3 110	9 300	116 530
Evol. (en %) sur 1 Trim.	+15,2	+8,7	+10,3	+10,2	+9,7
Evol. (en %) sur 1 an	+16,1	+11,7	+15,2	+13,6	+15,3
Catégories ABC (données CVS-CJO)	3 140	7 960	5 670	16 770	209 170
Evol. (en %) sur 1 Trim.	+5,4	+4,7	+6,0	+5,2	+4,7
Evol. (en %) sur 1 an	+7,2	+5,4	+6,6	+6,1	+6,9
Inscrits depuis 1 an ou plus	1 410	3 560	2 350	7 320	88 850
Catégorie D (données CVS-CJO)	250	540	490	1 280	13 180
Catégorie E (données CVS-CJO)	160	680	310	1 150	12 790
Catégorie F (données brutes)	20	40	40	90	1 830
Catégorie G (données brutes)	220	850	610	1 670	26 090
Entrées dans les dispositifs au 1er Trim. 2025					
PEC	12	16	10	38	306
Cumul 2025	12	16	10	38	306
PACEA	53	112	89	254	2 538
Cumul 2025	53	112	89	254	2 538
CEJ	53	153	155	361	3 443
Cumul 2025	53	153	155	361	3 443
Apprentissage (secteur privé) au 4T2024	59	113	129	301	4 392
Cumul 2024	326	774	854	1 954	29 203
Recours à l'intérim au 4ème Trim. 2024					
Equivalent emplois à temps plein	390	990	1 240	2 620	31 790
Evol. (en %) sur 1 an	-4,9	+1,0	-11,4	-6,1	-6,2
Recours à l'activité partielle au 4ème Trim. 2024					
Heures indemnisées	3 774	4 780	10 463	19 017	290 313
Evol. (en nbre) sur 1 an	/	-16 246	+3 478	-9 176	-46 406
Embauches et départs au 4ème Trim. 2024					
Embauches	1 691	3 023	4 553	9 267	174 705
Evol. (en %) sur 1 an	-3,1	+5,8	+1,3	+1,9	+0,7
Départs	1 695	3 251	4 787	9 733	181 050
Evol. (en %) sur 1 an	-5,6	+9,9	+1,3	+2,7	+1,2
Démographie - Population active (RP 2021)					
Population totale	43 126	109 845	81 325	234 296	2 800 194
Evol. 2021/2015	-0,9	-2,5	-0,3	-1,4	-0,7
Actifs de 15 à 64 ans	18 956	48 624	37 083	104 664	1 254 914
Evol. 2021/2015	-1,2	-3,8	-2,7	-2,9	-1,9
Actifs en emploi de 15 à 64 ans	17 177	43 061	33 166	93 404	1 119 353
Evol. 2021/2015	+1,9	-0,6	-0,6	-0,1	+0,5
Structure de l'emploi salarié total fin 2022					
Source : Insee-Flores					
Nombre de salariés	11 351	23 964	30 312	65 627	957 204
Part (en %) dans :					
Agriculture	3,1	1,8	1,6	2,0	1,9
Secteur public	20,1	18,7	28,0	23,2	25,2
Secteur privé (hors agriculture) :	76,8	79,5	70,4	74,8	72,9
Industrie	26,1	30,3	17,4	11,7	17,7
Construction	7,8	6,2	4,4	5,7	5,8
Commerce	12,7	14,3	12,1	13,0	13,6
Services marchands	17,5	16,7	20,8	30,6	24,9
Services non marchands	12,7	12,0	15,6	13,8	11,0